



Dépêche 14/03

La CFDT appelle aux manifestations du 15 février

Toute décision d'intervention militaire en Irak passe par l'Onu
Déclaration de la Commission exécutive confédérale

La question du désarmement de l'Irak est posée depuis la guerre du Golfe puis le départ, en 1998, des inspecteurs de l'Onu. Nous savons que l'Irak s'est rendu coupable depuis plus de 20 ans de nombreuses violations des droits de l'homme. Dans le passé, Saddam Hussein a développé des armes de destruction massive, il a utilisé des armes chimiques et bactériologiques contre ses propres populations au Kurdistan.

Pour autant, les preuves concernant la poursuite de programmes d'armement illicites par le régime de Saddam Hussein ne sont pas aujourd'hui suffisamment établies. Les Américains n'ont pu exposer devant le Conseil de sécurité de l'ONU qu'un faisceau de présomptions et des indices de dissimulation.

Aujourd'hui, la CFDT :

- 1) dénonce la sous-information dans laquelle sont tenues les opinions publiques et les sociétés civiles du monde. La guerre n'est pas le pré carré de la raison d'Etat, elle doit pouvoir faire l'objet d'un débat démocratique éclairé.
- 2) affirme qu' il ne serait pas responsable de laisser un Etat criminel poursuivre des programmes d'armement extrêmement dangereux pour la sécurité internationale, (a fortiori quand cet Etat a déjà fait preuve de sa détermination à nuire). L'Irak doit coopérer avec les inspecteurs de l'Onu pour faire la preuve de son désarmement.
- 3) réclame que toute décision pour préserver les intérêts de la paix – y compris l'intervention militaire – passe par l'Onu. C'est pourquoi il faut attendre le prochain rapport des inspecteurs de l'ONU. La CFDT soutient la voie de la légalité internationale qu'incarne la résolution 1441 du Conseil de sécurité. Elle souhaite, conformément à la demande du gouvernement français, que les inspections de l'ONU bénéficient d'un soutien renforcé dans les jours qui viennent.

C'est sur ces principes que la CFDT, tout en respectant les convictions personnelles de chacun de ses adhérents, s'associe à l'appel coordonné par Jean-François Kahn aux manifestations du 15 février, pour préserver les intérêts de la paix et favoriser la démocratie en Irak.

10 février 2003